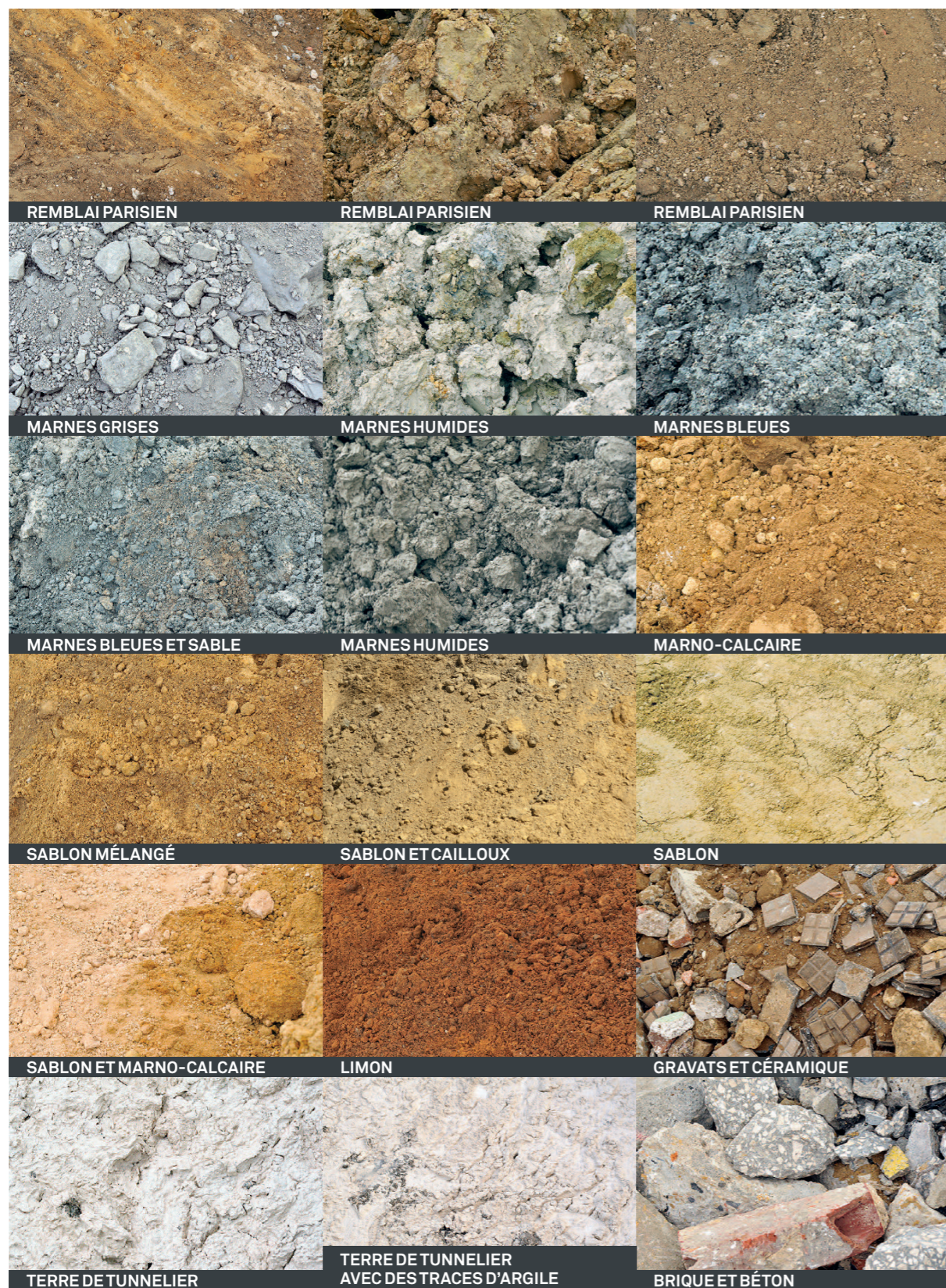


La Terre comme matériau

Les Belvédères du Grand Paris



Site d'ECT à Villeneuve-sous-Dammartin, 2019, photo Anne-Marie Filaire.



Aménageur environnemental, écologique et de loisirs, ECT reçoit et réutilise les terres excavées des chantiers du BTP. Nos équipes sont en permanence à la recherche de sites dénaturés, abîmés, délaissés – anciennes friches urbaines ou vallées agricoles impropres à la culture – pour les transformer en parcs urbains, en bois, en centres équestres ou en zones de compensation écologique. ECT crée des paysages nouveaux, modelés par les apports de terres inertes.

C'est à travers un dialogue avec la puissance publique, les élus et les acteurs locaux associatifs que nous concevons nos projets pour qu'ils intègrent une dimension paysagère, environnementale, sociétale et urbanistique. Et c'est dans cet esprit que nous développons des partenariats avec l'École nationale supérieure de paysage ou l'École des ingénieurs de la Ville de Paris.

ECT est un acteur de grands volumes. Nous mettons en œuvre entre 12 et 15 millions de tonnes de terres inertes chaque année. À titre de comparaison, la Société du Grand Paris estime que la totalité des excavations du Grand Paris Express sur les 15 ans de sa construction atteindra 40 millions de tonnes d'excavation.

*Les terres excavées deviennent ainsi un marqueur du dynamisme de l'Île-de-France. Leur réutilisation est un défi mais surtout une extraordinaire opportunité pour la région. ECT partage avec Antoine Grumbach l'ambition de faire évoluer les mentalités de nos concitoyens sur le sujet. Comment ? Par la concrétisation d'un projet étonnant, intelligent, poétique, audacieux, utile : **les Belvédères du Grand Paris**. De rebut excavé, la terre devient un merveilleux matériau pour symboliser l'essor et les limites de la Région parisienne.*

Laurent Mogno
Président d'ECT

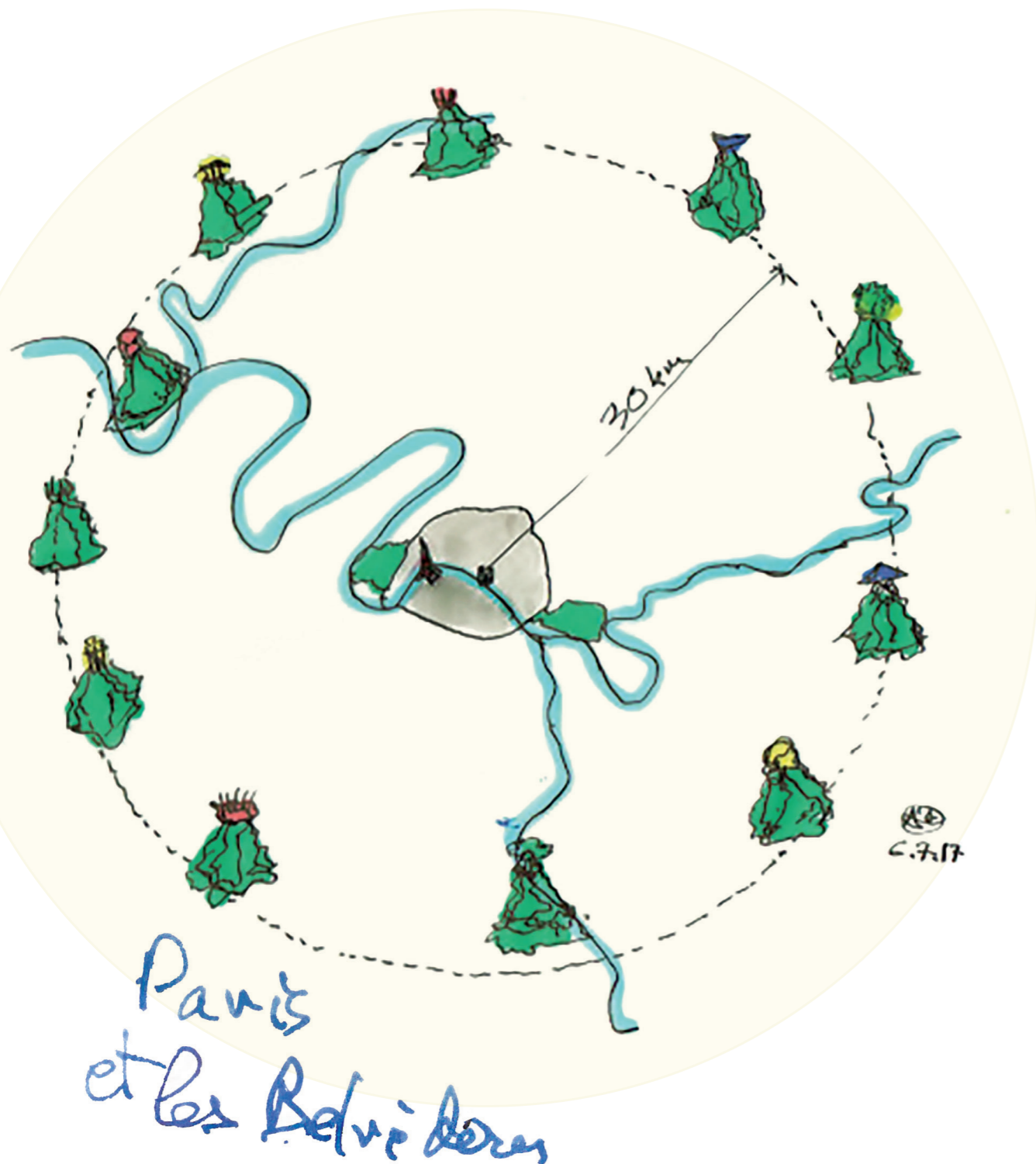
Convaincu que la terre excavée des chantiers n'est pas un déblai mais un matériau, j'ai conçu un projet de Land Art Métropolitain, « Les Belvédères du Grand Paris », fait d'une série de collines fabriquées aux limites entre urbanisation et espaces naturels.

Dans un souci de valorisation des terres inertes (4 pyramides de Khéops annuellement), ce projet s'inscrit dans une pratique d'économie circulaire en réalisant une plus-value symbolique de lieux à vocation d'équipements collectifs.

Antoine Grumbach

Sommaire

CHAPITRE I	LAND ART MÉTROPOLITAIN	P. 9
CHAPITRE II	ÉCONOMIE CIRCULAIRE	P. 15
CHAPITRE III	HISTOIRE DES COLLINES FABRIQUÉES	P. 19
CHAPITRE IV	LABORATOIRE DE L'IMAGINAIRE	P. 27
	CHANTIERS 1964 - 2017 CROQUIS 2017 - 2019	
CHAPITRE V	LES BELVÉDÈRES DU GRAND PARIS	P. 53
CHAPITRE VI	DÉCOUVERTES ET EXPLORATIONS	P. 67
	SITES ET HYPOTHÈSES	



Les Belvédères du Grand Paris

« Le site est pour nous comme la partition pour le musicien »

Jean-Louis Bourgeois

Art Forum 1969

- V. 1. Naissance d'une Idée
- V. 2. Parcs et Jardins. Un projet métropolitain
- V. 3. Célébration et fragilité des limites
- V. 4. Janus. Entre ville et nature
- V. 5. Construire un projet

V.1. LA NAISSANCE D'UNE IDÉE

L'idée d'une collection de « Belvédères du Grand Paris » est née d'une double démarche.

La première vise à créer un système de lieux permettant de fonder une identité de la métropole au début du XXI^e siècle. Cette préoccupation venait du fait qu'en travaillant à la grande échelle de Paris Rouen Le Havre, j'avais pris conscience de la nécessité de construire un système de représentation de la métropole, partant de l'idée que l'on ne peut habiter une métropole que si l'on en possède une représentation.

Ma conviction s'appuie sur une démarche de Land Art Métropolitain, un concept que j'avais créé pour désigner le projet d'« Axe de lumière » de la paysagiste Léna Soffer, conçu pour accompagner notre proposition de « Seine Métropole » de Paris au Havre.

Le second déterminant de ma démarche est issu d'un sentiment très profond, quasi physique, de l'importance des flux de matériaux, marchandises et déchets entrant et sortant chaque jour du Grand Paris qui induisent de réaliser des constructions exceptionnelles.

Cette préoccupation m'avait conduit à étudier ce dont on parle peu, la logistique urbaine, qu'incarneraient autrefois, au cœur de Paris, les pavillons des halles de Baltard qui m'avaient toujours fasciné par leur activité nocturne quotidienne envahissante et la disparition matinale de celle-ci, laissant place à une colline d'ordures amoncelées sur le plateau de Beaubourg.

De la même façon, l'approvisionnement en eau induit les bassins de rétention et le canal de l'Ourcq, les réseaux d'énergie (électrique, gazière, pétrolière) sont associés à des constructions gigantesques. Sans oublier, bien sûr, le ramassage quotidien des ordures ménagères avec les imposantes usines d'incinération d'Ivry ou de Saint-Ouen, les ports fluviaux de Gennevilliers ou de Bonneuil et les énormes entrepôts de stockage qui bordent les autoroutes principalement à l'est de Paris.



Centre d'incinération du Sycotom à Saint-Ouen © Sycotom.



Station d'épuration © Arras communauté urbaine.



L'entrepôt Conforama de Tournan-en-Brie.



Site d'ECT de gestion et de réutilisation des terres excavées à Moissy-Cramayel.

Soit en un mot la relation entre les flux de la logistique urbaine nécessaires à la vie quotidienne de la métropole et les titaniques constructions qu'ils génèrent. Parmi les flux étudiés, j'ai été particulièrement frappé par celui induit par la quantité de terres inertes, 10 millions de m³ par an, équivalent de quatre pyramides de Khéops. L'absence de représentation de ce flux de terres m'a conduit à chercher la possibilité de représenter ce qui est en quelque sorte le baromètre de l'activité édilitaire de la métropole parisienne.

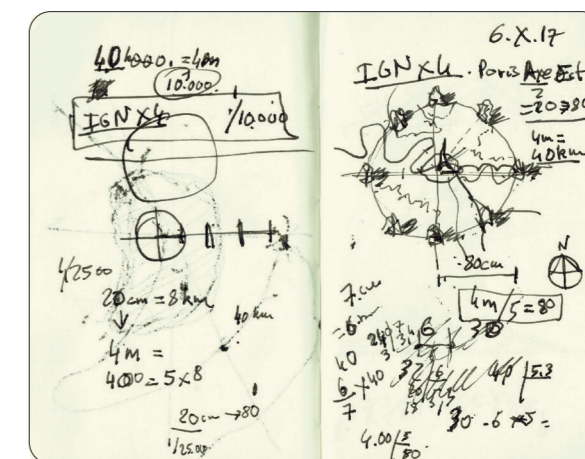
Une collaboration avec la société ECT, qui gère un volume important de ces terres, m'a permis d'envisager un projet de collines artificielles avec une partie de ces terres, « Les Belvédères du Grand Paris », un projet de génie urbain et paysager concrétisant une représentation de l'activité métropolitaine inscrite dans une économie circulaire des terres.

L'anthropocène est aujourd'hui une évidence. Néanmoins, la situation actuelle est stimulante en ce qu'elle fait naître des changements de comportements.

Le challenge posé aux hommes consiste à rechercher les réponses adaptées à la situation. Une réconciliation entre la science et l'art devrait permettre de trouver le chemin d'une démarche stimulante.



Site d'ECT de gestion et de réutilisation des terres excavées à Villeneuve-sous-Dammartin.



Carnet de croquis, AG.



Maquette de sable des Belvédères du Grand Paris, Antoine Grumbach, Archisable, Deauville, 2018, photo Michel Tréhet.

V.2. PARC ET JARDINS UN PROJET MÉTROPOLITAIN

En 1849, Hippolyte Ménadier réclame pour Paris « des jardins et des stades verts qui seraient comme des “oasis verdoyantes” ».

Haussmann et Alphand ont réalisé dans les limites du Paris actuel « Les promenades de Paris ». Les cités-jardins du département de la Seine d'Henri Sellier complétèrent ce dispositif en 1915.

Dès 1908, Henri Prost et Jean Claude Nicolas Forestier avaient élaboré des plans, qui ne furent pas suivis, visant à promouvoir un système de parcs et de jardins dans les espaces agricoles, en anticipation de la croissance urbaine.

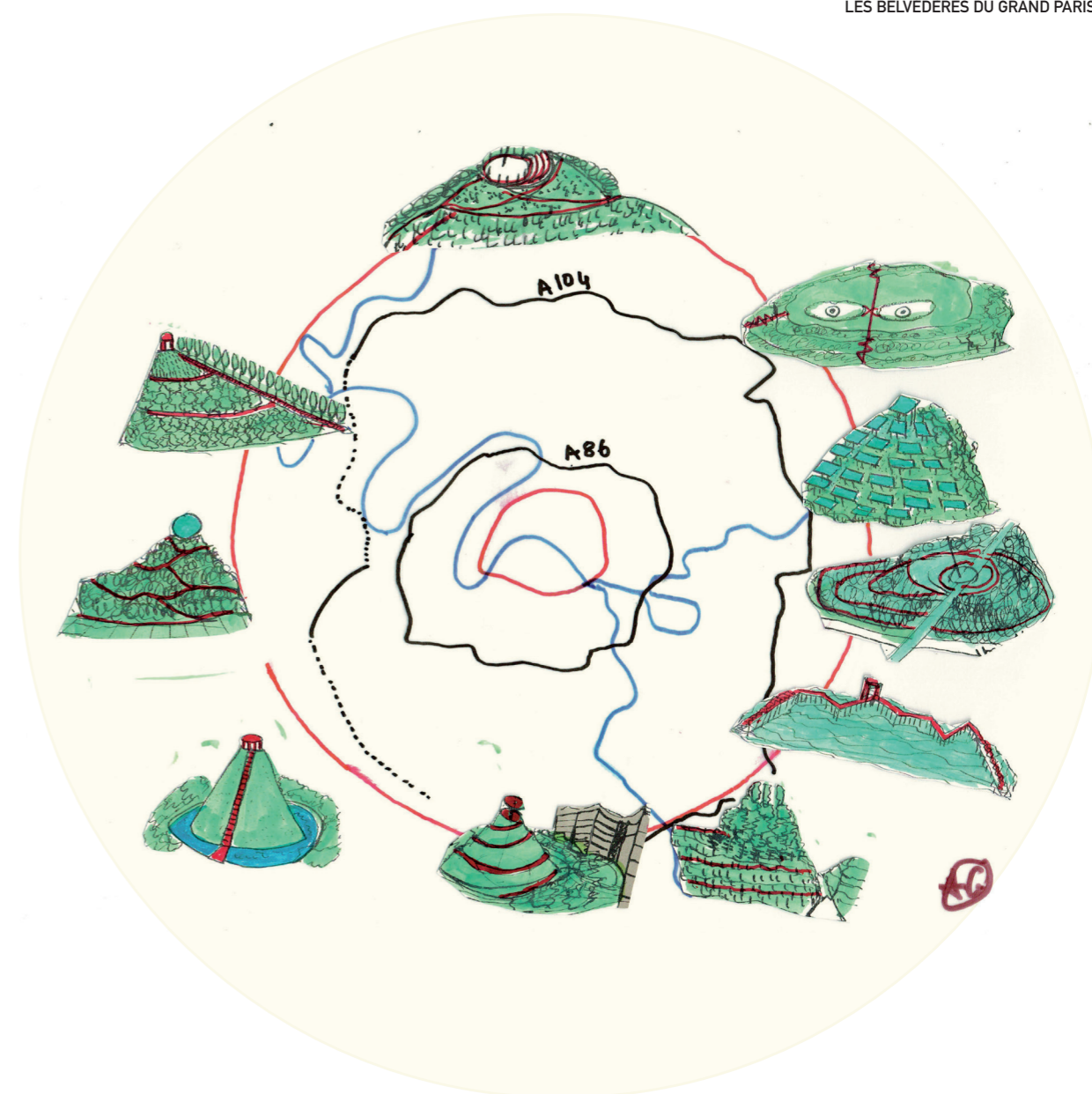
Le Grand Paris mérite qu'une telle approche se concrétise aujourd'hui, grâce à une série d'« oasis verdoyantes » autour desquelles l'urbanisation pourrait à terme se déployer.

Le projet des Belvédères du Grand Paris répond à cette préoccupation avec cet ensemble de collines plantées, aux limites entre urbanisation et espaces agricoles et forestiers.

Face à de telles propositions, une initiative privée reposant sur la valorisation des terres inertes s'est mise en place, le modèle économique de la valorisation des déblais inertes assurant le portage financier de ces réalisations.

Le choix des terrains devrait s'appuyer sur une cartographie régionale des terrains sensibles que des opérations d'économie circulaire réhabiliteraient.

Cette vision d'ensemble correspond à notre réflexion pour concevoir le projet d'espaces publics des Belvédères du Grand Paris qu'ECT, un opérateur privé, se propose de mener à bien.



« La ville qui s'arrête est une ville qui commence à mourir ; pour vivre, il faut se développer. Les parcs et les projets de parcs nouveaux doivent faire l'objet d'un programme d'ensemble pour lequel peuvent s'entendre et coopérer plusieurs villes, communes, départements ou provinces. »

Jean-Claude-Nicolas Forestier

Grandes villes et système de parcs (1908), Paris, Éditions Norma, 1997, p. 9-56

V.3. CÉLÉBRATIONS ET FRAGILITÉ DES LIMITES

En parcourant la Région parisienne aux limites entre la tache urbaine et les paysages agricoles et forestiers, selon un cercle d'environ 30 km de rayon par rapport à Notre-Dame, à la recherche de lieux capables d'accueillir une collection de belvédères, nous avons pris conscience que cette démarche recoupait l'une de nos réflexions développées dans le cadre de nos travaux à l'AIGP (Atelier international du Grand Paris), celle concernant les limites de la métropole*.

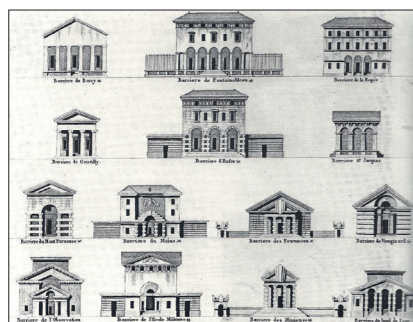
* Antoine Grumbach (dir.),
Les Formes de la Métropole.
Un inachèvement perpétuel,
AIGP, 2012-2013.

Si la conclusion de cette recherche débouche sur la nécessité de considérer que les métropoles sont des « formes sans limites », elle n'exclut pas l'histoire des villes et de leurs limites toujours dépassées. Les constructions qui les marquent restent dans la mémoire collective sous des formes diverses, que ce soit les fortifications aux avenues plantées ou les Green Belts anglaises devenues des parcs circulaires.

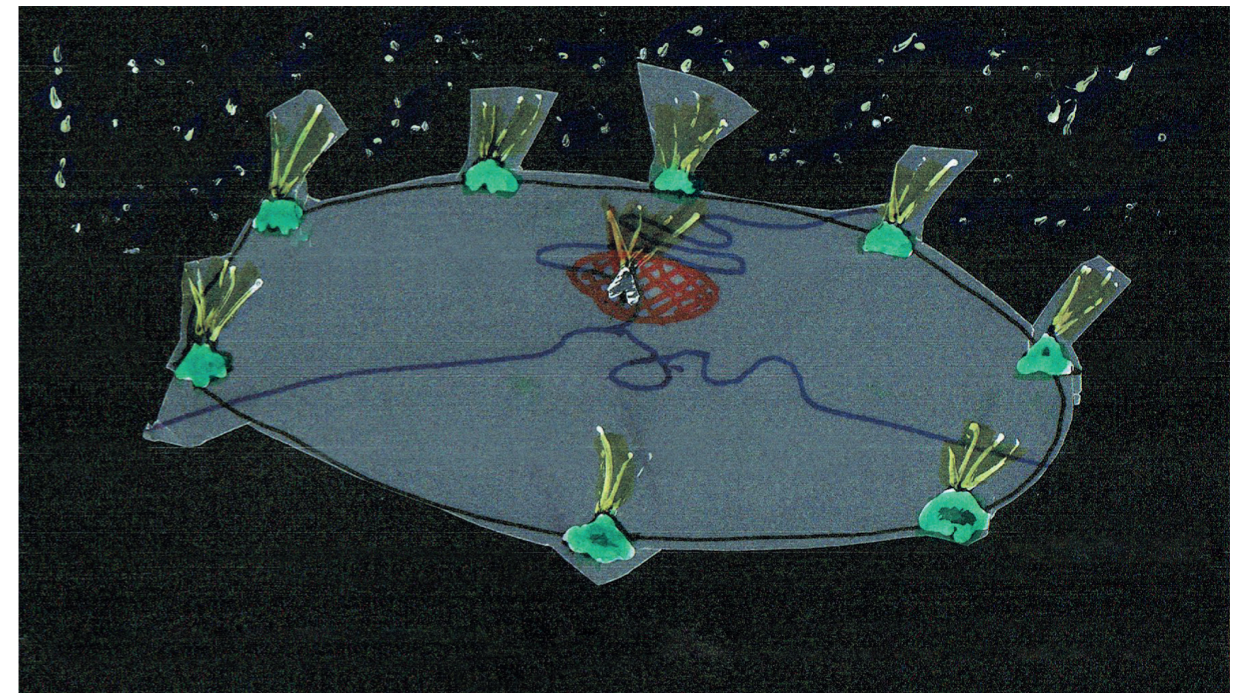
L'histoire des villes nous offre une collection de constructions d'enceintes successives qui ont marqué leur temps ; leur démolition devenue marqueur du temps témoigne d'une croissance inexorable.

À Paris, les enceintes de Philippe Auguste (XI^e) à Thiers (XIX^e) en passant par les bâtiments de Claude Nicolas Ledoux au XVIII^e siècle ont marqué significativement la fragilité des limites de la ville. Aux XIX^e et XX^e siècles, l'étalement pavillonnaire, les grands ensembles, les anneaux autoroutiers, les emprises ferroviaires, accompagnés d'une constellation de bastions commerciaux, ponctuent et façonnent pauvrement d'éphémères limites spatiales métropolitaines.

L'extension des aires urbanisées n'exclut pas les nombreuses démarches toujours plus subtiles visant à « bâtir la ville sur la ville ».



Les barrières de Claude Nicolas Ledoux, Paris.



Le 14 juillet
AG -
07/2019

« Concevoir des collines artificielles, c'est se mettre en position d'architecte des territoires car elles s'inscrivent dans l'évidence des paysages naturels, sans possibilité de découvrir leur artificialité. »

Antoine Grumbach



Les enceintes de Paris.

En associant une démarche de Land Art Métropolitain et une approche vertueuse d'économie circulaire de transformation des terres excavées en des collines artificielles, j'ai tenté de construire les marqueurs des fragiles limites provisoires de la métropole, leur intégration éventuelle étant considérée comme un renforcement de la présence de la nature en milieu urbain.

De plus, une étude internationale sur la question des limites des métropoles mondiales, que nous avons menée avec les étudiants de Sciences Po, a démontré que leurs limites sont le lieu de la création des valeurs foncières et immobilières les plus rentables, les oasis végétales s'inscrivant comme des agents indispensables de cette perspective d'aménagement.

V.4. JANUS ENTRE VILLE ET NATURE



Janus, dieu romain.

Les Belvédères du Grand Paris se composent d'un ensemble d'une dizaine de collines artificielles faites de terres inertes, abondamment plantées et surmontées d'une gloriette avec une table d'orientation.

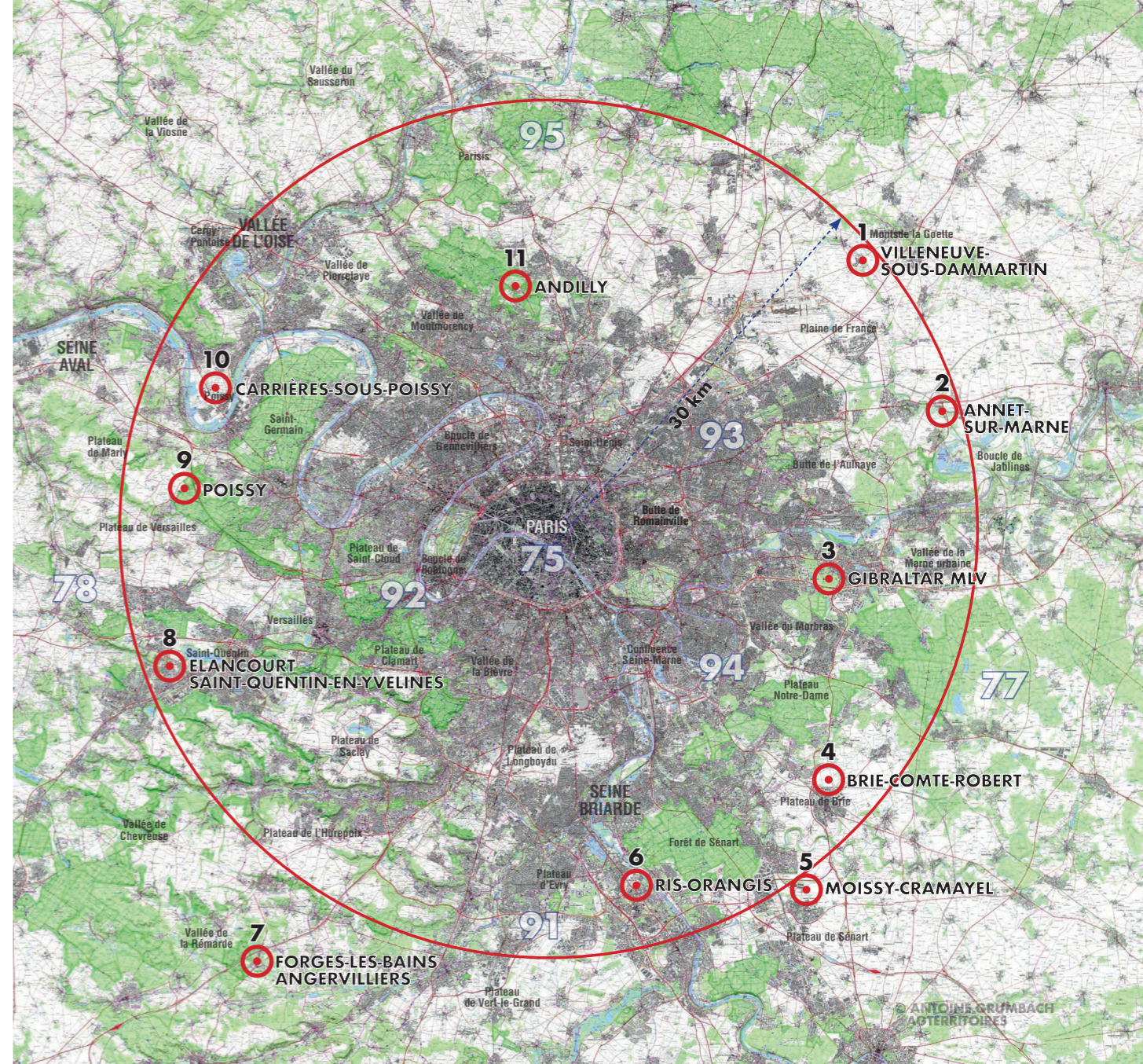
Situées en Région parisienne, sur un cercle centré sur Paris d'environ 30 km de rayon, ces collines s'inscrivent dans une démarche d'économie circulaire des terres inertes. Elles sont disposées sur des terrains en cours d'exploitation par ECT, en voie de l'être ou sur lesquels je souhaiterais les inscrire.

Ces collines accompagnent et façonnent des parcs ou sont associées à des emprises agricoles. Faites des terres inertes excavées de la région (soit 10 millions de m³ par an), ces collines artificielles représentent un baromètre de l'action édilitaire de la métropole.

Situés à la limite entre l'urbanisation et les terres agricoles et forestières, ces belvédères proposent de faire découvrir une collection de paysages variés. Chacune de ces collines traitées de façons différentes s'inscrira comme des Janus monumentaux en offrant deux regards et deux visages, l'un tourné vers l'urbanisation en marche, l'autre vers les terrains agricoles et forestiers.

Collines artificielles, elles se transforment en collines naturelles avec le temps et deviennent des repères englobés à long terme par une urbanisation incontournable du territoire.

Ce projet d'ensemble s'inscrit dans des parcours de découverte de la Région Île-de-France et peut s'associer à des événements collectifs, aux fêtes du 14 Juillet par exemple.



Onze sites possibles à environ 30 km de Paris.

La présence de ces repères du territoire offre aux communes qui les abritent une opportunité d'acquérir une identité partagée avec toutes les autres communes accueillant chacune un de ces belvédères. Favorisant une découverte par les écoles,

les collèges et les lycées situés à proximité, ces sites seront équipés d'une table d'orientation à vocation pédagogique, contribuant, au-delà de la découverte des territoires, à révéler la mémoire des lieux.

V.5. CONSTRUIRE UN PROJET

« *Un paysage c'est la rencontre du ciel et de la terre.* »

Michel Corajoud
Paysagiste

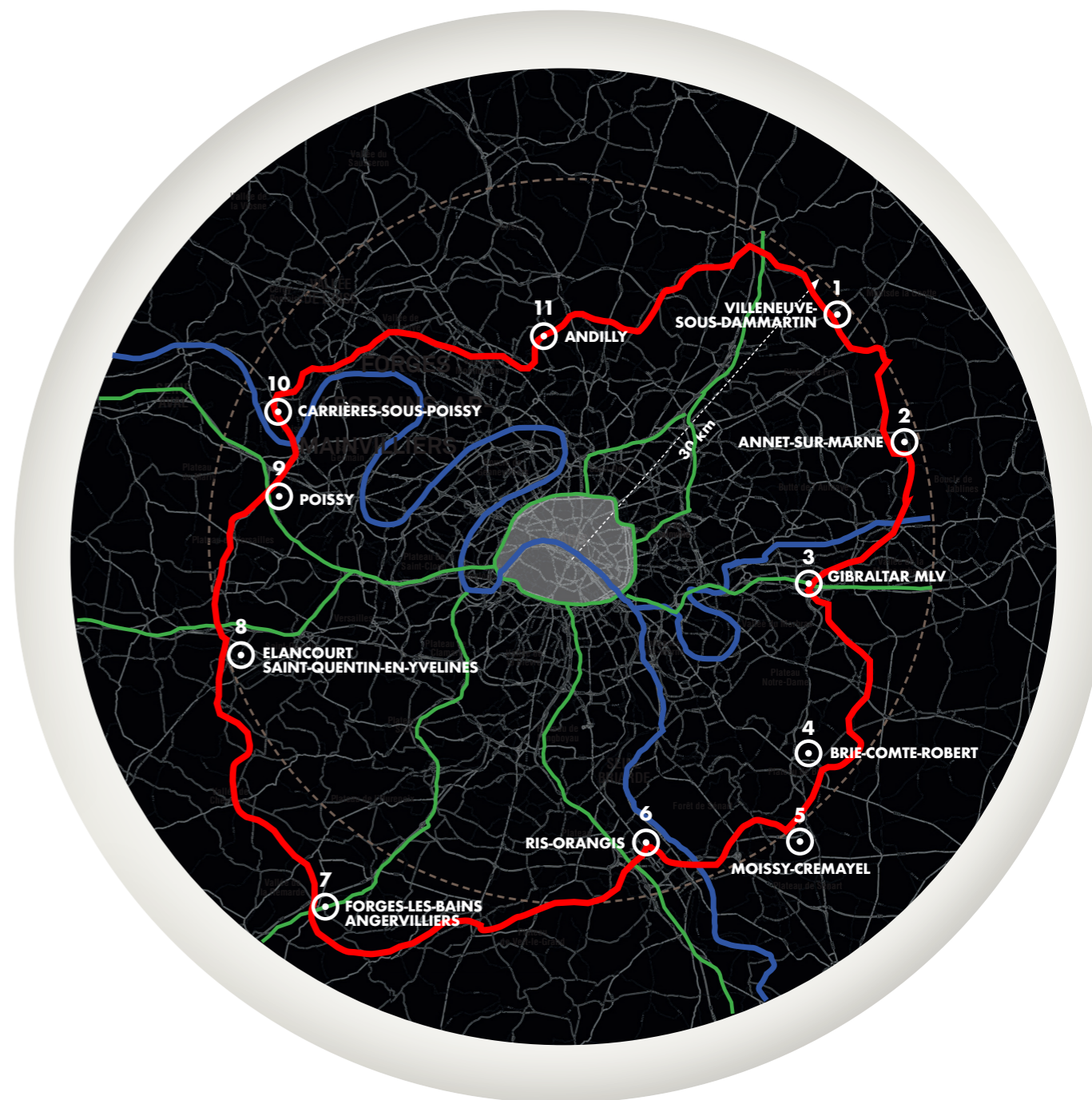
L'opportunité de réaliser un projet de Land Art Métropolitain et sa mise en valeur localement et régionalement avec ECT m'ont conduit à organiser la réflexion sur les territoires envisagés et les limites de l'urbanisation pour évaluer son impact sur l'environnement.

Ce projet d'« utopie concrète » doit s'appuyer sur la capacité des sites à accueillir un aménagement, les conditions d'acceptabilité, la compatibilité administrative, la fiabilité technique et les conditions de gestion à terme, ainsi que les aspects de coûts et de délais.

Pensée comme une valorisation culturelle d'une activité réglementaire de gestion des terres, cette aventure m'a amené à imaginer des projets dans des lieux souhaitables mais pas forcément réalisables.

Projets réels ou rêveries, j'ai le sentiment que la construction de ce projet à grande échelle est une sorte de voyage initiatique entre terre, ville et nature.

L'invention de cette couronne de lieux, toujours les mêmes et toujours différents, se nourrit de la diversité des paysages et de la dynamique de la croissance urbaine. Cette collection de lieux s'intègre comme un parcours initiatique aux subtils enchevêtrements entre la ville et la nature. Conçues comme une version particulière des chemins de grande randonnée (GR), les voies qui relient les Belvédères du Grand Paris accueilleront piétons, vélos et automobiles selon des tracés différents, inscrits dans une boucle touristique.



D'un belvédère à l'autre, un parcours de grande randonnée © Antoine Grumbach – AGTERRITOIRES.

Découvertes et Explorations

Chaque site a fait l'objet de plusieurs visites, pour saisir comment insérer une colline artificielle dans un paysage, et d'une série d'analyses du contexte et de son histoire à partir de trois documents : photo aérienne, carte IGN, carte d'état-major de 1850.

L'objectif est de rechercher et de mettre en valeur les thèmes qui peuvent alimenter l'identité de chacune des collines et des belvédères qui les surmonteront, et d'évaluer les conditions d'accès du public, la conception des parkings (vélos, motos, autos, bus), la coexistence avec les exploitations agricoles ou les usages exceptionnels (photovoltaïque, agriculture maraîchère, loisirs).

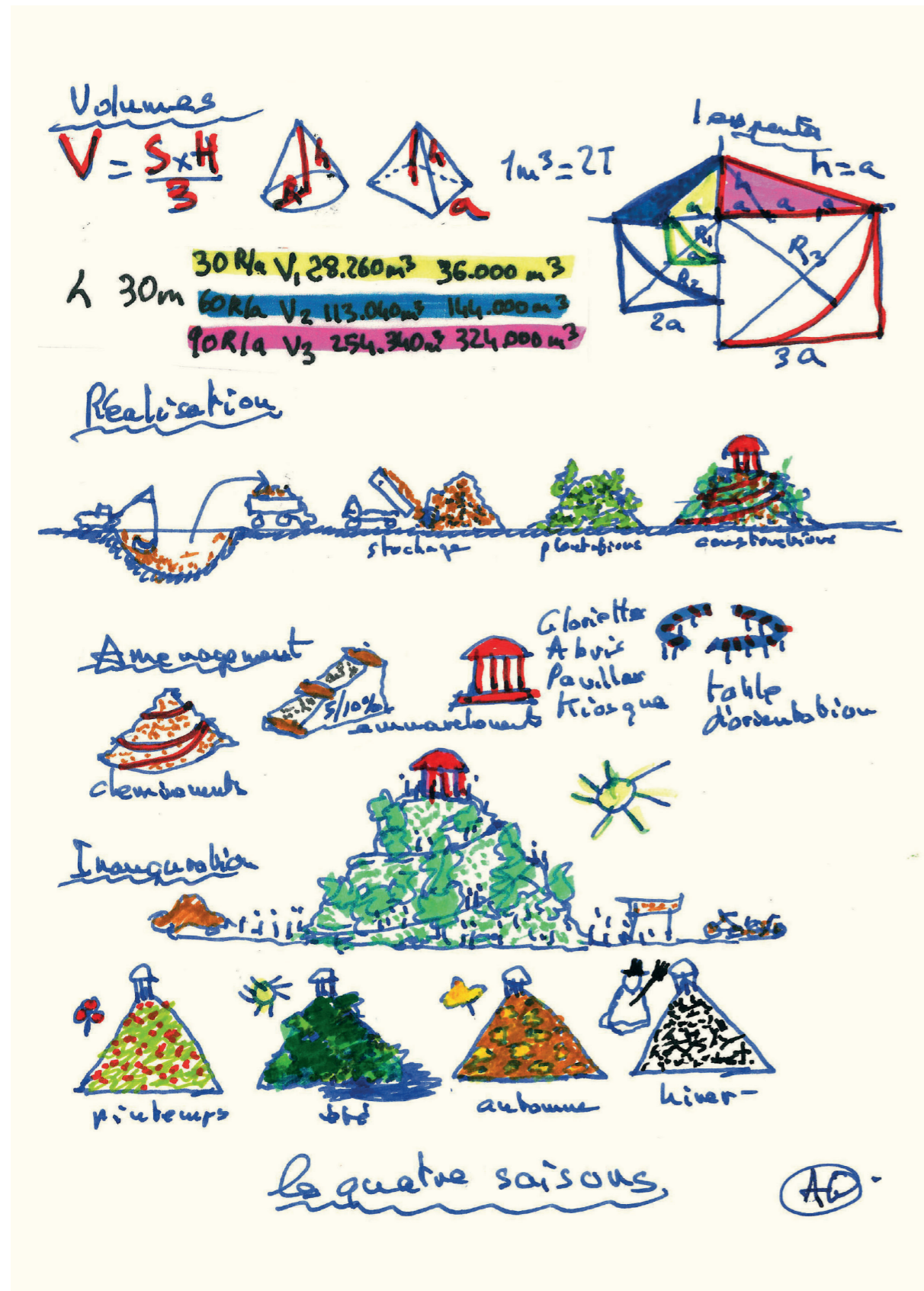
Chaque belvédère est unique : code couleur et matériaux.

Les tables d'orientation en lave sont conçues comme des portes conduisant au visible et à l'invisible du paysage.

Nombre d'hypothèses ont accompagné mes dérives urbaines et mes rêveries avec enthousiasme. J'ai choisi de présenter une série de projets dont certains ne sont que des rêveries solitaires quand d'autres sont en chantier ou en perspective.

Sites et hypothèses

- VI. 1. Villeneuve-sous-Dammartin (77) – Les Yeux du ciel
- VI. 2. Annet-sur-Marne (77) – La Pyramide électrique
- VI. 3. Marne-la-Vallée (77) – La Colline des Continuités
- VI. 4. Brie-Comte-Robert (77) – La Colline de la Biodiversité
- VI. 5. Moissy-Cramayel (77) – Le Belvédère de l'Arboretum
- VI. 6. Ris-Orangis (91) – Le Belvédère du Parc
- VI. 7. Forges-les-Bains – Angervilliers (91) – Le Cône d'argile
- VI. 8. Élancourt – Saint-Quentin-en-Yvelines (78) – La Colline des JO
- VI. 9. Poissy (78) – La Colline du Cheval
- VI. 10. Carrières-sous-Poissy (78) – Le Belvédère de la Réconciliation
- VI. 11. Andilly (95) – Le Belvédère de la Grotte



Les différents stades de réalisation d'un belvédère, croquis AG, 2018.

Directeur de la publication

Laurent Mogno, *Président d'ECT*

Conception et textes

Antoine Grumbach

Coordination éditoriale

Sophie Alix

Design graphique

Regina Abadi

Imprimerie

Art & Caractère

Tirage

300 exemplaires

France

Iconographie

Malgré toute notre bonne volonté et des recherches approfondies, il ne nous a pas été possible de retrouver les propriétaires ou ayants droit de certaines images. Nous leur appliquons la mention « droits réservés » (DR). S'ils souhaitent nous contacter, nous sommes à leur disposition.

2019. Tous droits réservés pour tous pays.

Toute reproduction, représentation, utilisation ou adaptation, sous quelque forme que ce soit, de tout ou partie de ces éléments, y compris les applications informatiques, sans l'accord préalable et écrit de l'éditeur, sont strictement interdites. Le fait pour l'éditeur de ne pas engager de procédure dès la prise de connaissance de ces utilisations non autorisées ne vaut pas acceptation desdites utilisations et renonciation aux poursuites.

Seule l'utilisation pour un usage privé dans un cercle de famille est autorisée et toute autre utilisation est constitutive de contrefaçon et/ou d'atteinte aux droits voisins, sanctionnée par le Code de la propriété intellectuelle.

La reprise de tout ou partie de ce contenu nécessite l'autorisation préalable de l'éditeur ou du titulaire des droits sur ce contenu.

Société ECT, SAS au capital de 109 000 euros,
dont le siège social est situé RD 401 Route du Mesnil-Amelot
77230 à Villeneuve-sous-Dammartin.
RCS 392 244 935 Meaux